

Marché privilégié du courtier grossiste depuis 30 ans, l'assurance auto de Solly Azar se dote d'une nouvelle garantie dédiée aux **conducteurs réalisant moins de 8000 kilomètres par an**. Cette offre permet aux « petits rouleurs » et conducteurs soucieux de leur environnement d'économiser jusqu'à 12 % sur leur prime d'assurance grâce à un tarif ajusté à leur kilométrage.

En souscrivant à cette option intégrée au contrat Carpass, les automobilistes bénéficient des mêmes avantages qu'en formule dite « classique » :

- La possibilité de dénommer le conjoint avec la conduite exclusive couple
- Assistance sans franchise kilométrique en inclusion
- Indemnisation à valeur à neuf sur 36 mois
- Véhicule de remplacement en cas de panne, accident et vol
- Protection juridique avec prise en charge du stage de récupération de points

Cette nouvelle offre vient étoffer une gamme d'assurance auto très large et couvrant tous les besoins et usages des automobilistes particuliers et professionnels quel que soit leur profil :

- jeunes conducteurs,
- automobilistes confirmés,
- malussés et risques aggravés
- conducteurs ayant besoin d'une assurance temporaire
- détenteurs de véhicule haut de gamme
- propriétaires de voitures sans permis
- artisans taxi et VTC



À propos de Solly Azar

Crée en 1977, Solly Azar, 2nd courtier grossiste généraliste, conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 8.000 intermédiaires et au travers son activité partenariats grands comptes (constructeurs automobiles, grande distribution, établissements financiers). 400 collaborateurs - 59 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1^{er} courtier français indépendant

